

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 36 (1965)

Heft: 7

Rubrik: Quelques industries jurassiennes vues à la loupe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

limites qu'on oppose bien à tort à sa diffusion, a conquis de haute lutte le droit de cité. Dans l'étang de la marnière, elle s'est étendue le long des rives de façon à indisposer une fois de plus les pêcheurs. A maintes reprises l'étang fut vidé et curé. La nymphoïde reparait après quelques années et repart à la conquête de la surface de l'eau. C'est une preuve indubitable de son excellente acclimatation et il serait temps, semble-t-il, de ne plus lui refuser son droit à l'existence. Elle est actuellement inscrite au catalogue de la flore de la Suisse avec mention de l'unique station dont on vient de lire l'origine.

La question se pose, cependant, de savoir à quel point Tramelan tient à maintenir la célébrité de l'étang de la marnière et quelle mesure on pourrait envisager pour ne pas léser les intérêts légitimes des pêcheurs.

Car nous pensons bien, et nous le souhaitons ardemment, que la nymphoïde reparaitra dans quelque temps, nonobstant l'ostracisme auquel elle est vouée et en dépit du curetage de l'étang de la marnière en octobre dernier.

Dr Ch. KRÄHENBÜHL

Quelques industries jurassiennes vues à la loupe

Il nous est apparu que les grandes entreprises jurassiennes étaient assez peu connues du public. Nous avons entrepris de vous présenter quelques-unes des grandes entreprises de nos sept districts. Ces *monographies d'entreprises* tenteront de pénétrer dans les différents rouages de nos principales entités économiques.

Une première difficulté fut de dresser une liste des entreprises dont une monographie intéresserait nos lecteurs. Nous nous sommes adressés aux préfetures des districts pour dresser une liste aussi complète que possible et touchant tous les domaines de l'industrie. La liste établie, nous avons contacté près de trente entreprises en leur proposant de se prêter à notre enquête. Une liste des questions qui seraient posées a été remise à chaque entreprise.

Jusqu'à ce jour, dix entreprises nous ont répondu positivement et deux ont déclaré ne pouvoir répondre à nos questions.

Le schéma du questionnaire a été établi en fonction d'une étude de la CEGOS à Paris, institution privée d'étude et d'analyse des entreprises. Nous sommes partis du principe que les entreprises ont trop tendance à considérer comme secret tout ce qui se passe entre leurs murs. Cette tendance cependant disparaît et quelques grandes sociétés suisses ont déjà entrepris de rendre publics leurs chiffres et de faire de leurs maisons une maison de verre.

C'est dans cet esprit que nous avons sollicité les entreprises jurassiennes.

Nos bons hôtels du Jura

**Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements
ci-dessous et les recommander à vos amis**

Bévilard	Hôtel du Cheval-Blanc Moderne et confortable	(R. Ludi) (032) 92 15 51
-----------------	--	------------------------------------

Bienne	Hôtel Seeland Entièrement rénové - Confort	(A. Flückiger) (032) 2 27 11
---------------	--	--

Boncourt	Hôtel à la Locomotive Salles pour sociétés - Confort	(L. Gatherat) (066) 7 56 63
-----------------	--	---------------------------------------

Courgenay	Restaurant La Diligence Sa cuisine française	(Jean Cœudevez) (066) 7 11 65
------------------	--	---

Delémont	Hôtel du Midi Rénové - Confort	(Oscar Broggi) (066) 2 17 77
-----------------	--	--

Moutier	Hôtel Suisse Rénové, grandes salles	(Famille Brioschi-Bassi) (032) 93 10 37
----------------	---	---

La Neuveville	Hôtel J.-J. Rousseau Neuf - Confort, salles	(Jean Marty) (038) 7 94 55
--------------------------	---	--------------------------------------

Porrentruy	Hôtel du Cheval-Blanc Rénové, confort, salles	(C. Sigrist) (066) 6 11 41
-------------------	---	--------------------------------------

Reuchenette	Hôtel de la Truite Rôtisserie « Au Duc de Bourgogne »	(Fred. Rufer-Gfeller) (032) 96 14 10
--------------------	---	--

Saint- Ursanne	Hôtel du Bœuf Salle pour sociétés - Restauration soignée	(A. Berset-Scheuber) (066) 5 31 49
---------------------------	--	--

Loterie SEVA

1x 100'000

1x 40'000

1x 20'000

1x 10'000 * 9'000 * 8'000
7'000 * 6'000 * 5'000

1x 4'000 * 3'000 * 2'000
1'000 * etc. * etc.

Tirage 2 sept.

Le questionnaire

Notre questionnaire comporte une trentaine de questions réparties dans cinq domaines économiques différents :

- I. Définition générale de l'entreprise.
- II. Structure juridique, historique, définition du matériel.
- III. Fonctionnement technique.
- IV. Fonctionnement financier.
- V. Fonctionnement social.

Nous remercions toutes les entreprises qui nous ont répondu positivement. Notre but n'est pas de satisfaire une curiosité malsaine ni de faire une page publicitaire, mais de montrer aux lecteurs jurassiens de l'ADIJ le fonctionnement des grandes entreprises qui sont les piliers de notre économie.

Nous présentons aujourd'hui une première monographie d'une entreprise de Delémont : *Wenger S. A.*

Les autres entreprises seront présentées dans nos prochains numéros.



Monographie d'entreprise : Wenger S. A., Delémont

L'entreprise

Wenger S. A. se situe à Delémont, à la route de Bâle. Elle est installée dans des locaux d'aspect agréable, à l'entrée de la ville. Son objet : la fabrication de couteaux, de couverts ; toute la gamme des couteaux entre dans sa fabrication : couteaux de machines de boucheries et de machines industrielles, spatules pour l'industrie chimique, pinces de laboratoires, etc... Elle livre à l'armée le couteau militaire, en concurrence avec une autre usine suisse du canton de Schwyz.

Structure et historique

Cette entreprise est une société anonyme de famille. Son capital social est de 300 000 francs. Elle vit le jour à Courtételle en 1893, créée par MM. Paul Boéchat, administrateur, Camille Comte, principal bailleur de fonds, Achille Maître, mécanicien, et Joseph Vultier, coutelier de profession. Ces quatre associés furent de véritables pionniers puisqu'ils cherchèrent à fabriquer mécaniquement le couteau de poche. Ce fut une gageure — on ne parvient à cette mécanisation de la fabrication du couteau que depuis quinze ans — et de grandes difficultés apparurent.

En 1900 l'entreprise fut transférée à Delémont et gérée par M. Théo Wenger, époux de l'écrivain Lisa Wenger. M. Wenger racheta ensuite l'entreprise qu'il transforma en société anonyme en 1922. M. Gaspard Oertli, représentant de l'entreprise, devint directeur puis, en 1929, principal actionnaire. Son fils Max Oertli lui succéda en 1947 et il dirige l'entreprise depuis cette date, l'ayant rénover et modernisée en 1957.

Fonctionnement technique

Le matériel de Wenger S. A. est celui de toute usine métallurgique : presses excentriques, balanciers à friction, toute la gamme des machines-outils telles que rectifieuses, planeuses, machines semi-automatiques pour le polissage et installations pour le traitement thermique.

La méthode de travail de cette entreprise est celui de la grande série avec production interrompue. La grande variété de la production ne permet pas d'organiser le travail à la chaîne. La matière première principale, l'acier inoxydable, arrive d'Allemagne, de France, de Suède, d'Autriche et, dans une plus faible proportion, de Grande-Bretagne. Les autres matières premières sont les thermoplastes, le polyamide, provenant de Suisse (Ems), l'acétate, acheté aux USA, les bois exotiques pour les manches de couteaux et en particulier le palissandre importé des Indes.

Les matières premières sont ensuite traitées. Ces opérations sont le découpage, le traitement thermique, l'aiguisage et le polissage et l'assemblage.

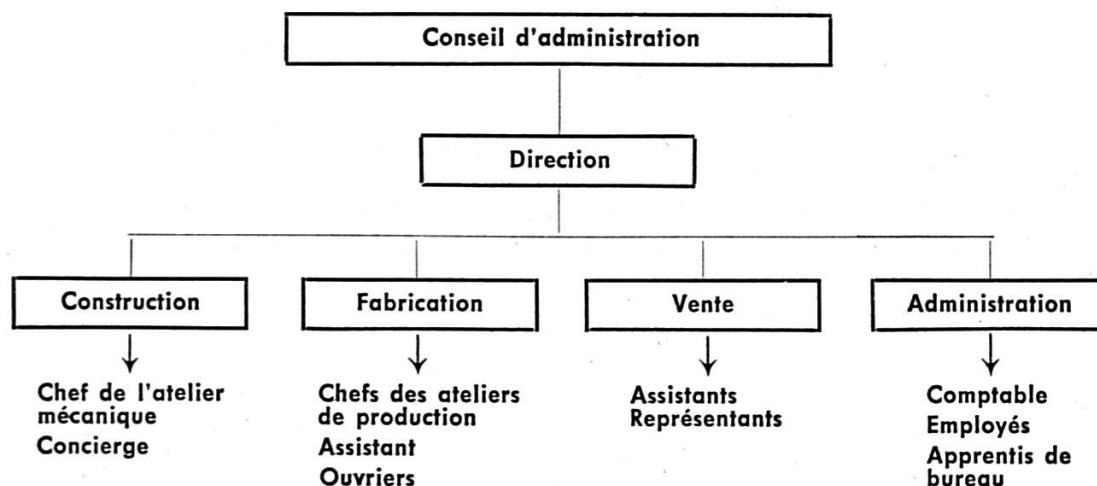
Le produit fini de Wenger S. A. est vendu en Suisse pour le 65 % et exporté pour le solde aux USA, en Allemagne, en Italie, dans les pays du Bénélux et du Nord.

Organisation du travail

Il nous a semblé intéressant de présenter, pour chacune des entreprises qui fera l'objet de cette étude, un plan d'organisation interne du travail. L'organigramme de l'entreprise Wenger S. A. montre l'application pratique des principes de Fayol, à savoir la permanence et l'unité de commandement, le respect de la voie de service faisant qu'un employé ne reçoit des ordres que d'une seule personne.

Le directeur a sous ses ordres immédiats les chefs de quatre services distincts : construction, fabrication, vente et administration. Ce sont les principaux départements de toute organisation industrielle. Ces chefs de services ont sous leurs ordres les contremaîtres.

Organigramme



Fonctionnement financier

Le prix de revient est calculé selon les méthodes modernes de calculs pratiqués dans l'industrie métallurgique. Le 60 % du prix de revient est composé par les frais de personnel (personnel productif et personnel administratif) et le 40 % par les frais de matières et autres frais divers. Cette proportion a pour conséquence qu'une hausse des salaires est beaucoup plus influente qu'une hausse des prix de la matière première.

Fonctionnement social

Wenger S. A. occupe 135 personnes, soit 41 femmes et 94 hommes. Le personnel est composé en grande partie de Suisses puisqu'il n'y a que 20 ouvriers étrangers. Le personnel est très stable. Vingt-trois personnes sont occupées aux travaux administratifs, soit 17 %, proportion relativement faible compte tenu de la complexité croissante des travaux de bureau et de recherche. Il sera intéressant de comparer ces proportions entre les différentes entreprises qui se prêtent à notre enquête. Précisons que la moyenne des entreprises américaines se situe à une proportion de 80 % de personnel administratif.

Les ouvriers sont rémunérés chaque quinzaine. Ils perçoivent une prime de rendement. Cette prime est répartie à l'ensemble du personnel et calculée sur le bénéfice d'exploitation mensuel (différence entre les charges et le chiffre d'affaires).

Un fonds de prévoyance alimenté par la Société uniquement est à la disposition du personnel ; ce fonds est administré par un Conseil de fondation où le personnel de l'entreprise est représenté et possède la majorité.

Une caisse d'épargne complète les institutions sociales ; cette caisse d'épargne est alimentée par le personnel d'une part et par le fonds de prévoyance d'autre part. Elle permet de verser une retraite aux anciens ouvriers et un capital aux survivants en cas de décès de membres du personnel.

Le personnel est formé par l'entreprise elle-même. Il se compose actuellement de 8 mécaniciens et mécaniciens-outilleurs de profession. Wenger S. A. forme 3 apprentis mécaniciens et 3 apprentis de bureau.

Une *Commission ouvrière* répondant aux exigences de la « Convention de la Paix », convention à laquelle l'entreprise a adhéré en 1946, fonctionne à la grande satisfaction de chacun chez Wenger S. A.. Cette commission permet de donner aux ouvriers et aux employés des renseignements sur la marche de l'entreprise et sur les résultats financiers. Chaque mois l'entreprise affiche, à l'intention de son personnel, deux catégories de renseignements : le graphique du chiffre d'affaires et les charges d'exploitation. Ces renseignements intéressent vivement le personnel qui peut ainsi comparer le total des charges d'exploitation au chiffre d'affaires mensuel, bases sur lesquelles sont établies les primes de rendement.

Roger SCHINDELHOLZ.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Ralentissement ? — Le rapport annuel de la Société suisse des constructeurs de machines relève que l'exercice écoulé a de nouveau procuré à l'industrie suisse des machines et appareils une bonne occupation. Les installations de production ont été utilisées d'une façon satisfaisante et le chiffre d'affaires répondit en général à ce que l'on attendait. La demande croissante de travail à façon a toutefois prouvé que, ici et là, des capacités de fabrication sont de nouveau libres.

Les exportations (sans l'industrie sidérurgique et métallurgique et sans les armes et munitions) ont pu être augmentées, en 1964, encore de 272 millions de francs, soit de 7,6 % et ont donc réalisé un nouveau record, l'exportation totale ayant dépassé 3,8 milliards de francs. Si l'on considère le passif croissant de notre balance commerciale, cette nouvelle augmentation de la valeur de nos exportations doit être considérée comme très bienvenue. Toutefois, elle revêt un aspect différent si l'on pense que, durant la même période, nos exportations ont diminué, quant au poids, de 3000 tonnes, s'abaissant à 217 000 tonnes. Cette évolution divergente doit être attribuée en partie au fait que certains de nos produits sont devenus plus chers. On peut aussi l'expliquer pour une autre part par le décalage de nos exportations vers la livraison de produits coûteux de poids moindre. Avec une part de 33,4 % de la valeur totale des exportations suisses, l'industrie des machines s'est de nouveau placée, et de loin, au tout premier rang des branches exportatrices de l'économie suisse.

Le rapport note ensuite que malgré ces bons résultats les affaires se sont un peu ralenties. La réserve de travail a baissé. On peut l'attribuer à une augmentation de la production de certaines entreprises, mais aussi à une baisse des commandes, surtout à l'étranger. La pression de la concurrence se renforce. Les mesures prises en Suisse pour lutter contre l'inflation font aussi sentir leurs effets. Un pronostic est difficile, mais il est un domaine où il est possible d'agir pour que l'évolution favorable se poursuive : les tarifs douaniers. La Société suisse des constructeurs de machines attache donc une grande importance au succès du « Kennedy round ».